

NOTE EXPLICATIVE
SITUATION DE CAISSE DU 2^{ème} TRIMESTRE 2025

Conformément à l'article L1124-42 §1 du code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège communal communique au Conseil le PV de la vérification de caisse communale du 2^{ème} trimestre 2025 qui a eu lieu le 08 août 2025 en présence de Mme l'échevine Marina Kelidis.

Cette situation de caisse fait apparaître un solde global des comptes financiers débiteur de 446,010.17€